

Production

Porc / Engraissement sur paille - Une façon de réconcilier l'opinion publique avec le porc

L'objectif de cette visite était de faire découvrir un nouvel atelier d'engraissement de porcs sur paille. Après avoir démarré avec des truies plein air au milieu des années 1980, l'élevage a évolué au fil des années avec notamment un bâtiment gestante en groupe



dès 1991 et un retour à la maternité sur caillebotis intégral en 1995. Par contre le niveau de production de l'atelier est toujours resté stable autour de 95 truies NE. « Nous avons pourtant une autorisation pour 130 truies », souligne Chantal.

En 2007 pour pallier à un manque de place en engraissement les éleveurs ont décidé de réaliser un bâtiment de 200 places d'engraissement sur paille, en case de 40 places (1,2 m² par porc). « Cela correspond bien à nos conceptions sur la production porcine, mais aussi pour une motivation agronomique. Nous avons de la paille (20 ha de céréales) et nous souhaitons la valoriser ». Les éleveurs se refusent cependant à opposer lisier et fumier. « Nous utilisons le fumier pour apporter de la matière organique, mais aussi du lisier pour fertiliser les céréales ».

280 euros de la place

L'utilisation de ce nouveau bâtiment, dans la conduite 3 semaines permet un "détassage" des salles caillebotis. « Nous n'y mettons que des femelles, ce qui permet de contourner la difficulté parfois rencontrée avec les mâles qui ont tendance à faire du gras en élevage sur paille ». Sur les premiers lots sortis, les éleveurs ne constatent pas de détérioration de l'IC, ni de la croissance. « La qualité gustative de la viande semble meilleure, mais nous n'avons pas assez de recul pour le confirmer ».

Cette évolution a été encouragée par des aides du Conseil régional de Bretagne (13 000 euros) et du Conseil général des Côtes d'Armor (6000 euros). Pour les éleveurs, subventions déduites, le coût à la place est de ce fait ramené à 280 euros.

Pierre Dénès

Photo : Des lots de 40 porcs par case dans le nouvel atelier engraissement sur paille de Chantal et Thierry Thomas